

Zen, soyons zen !

Dans le cadre de la renégociation des régimes de travail sur la PDC 11, encore appelée « dynamique conventionnelle », la direction du centre avait convié l'ensemble des organisations syndicales à une réunion plénière afin de nous présenter les différents scénarii qui seront proposés à la consultation du 1^{er} décembre. Or, il apparaît à la lecture de tous les événements et des annonces plus ou moins précises, de ces derniers temps, que bon nombre des collègues ne savent plus très bien où ils en sont ! La CFDT va donc tenter de remettre un peu de clarté dans vos esprits afin de retrouver toute la sérénité nécessaire pour la suite.

La discipline

Lors de la réunion plénière de mercredi dernier, en présence de toutes les organisations syndicales, la Direction de Paris 11 avait accepté de retirer tous les avertissements suite au débrayage de fin septembre. Malheureusement, dès le lendemain et en raison du non-respect de l'accord passé entre les OS et la direction, la décision était devenue caduque. Pour la CFDT, cette issue était inconcevable et les agents ne devaient pas en être les victimes. **C'est pourquoi, la CFDT a réagi et a demandé dès lundi, une audience auprès de M. Pauliac, afin d'en rediscuter et de remettre les collègues au centre de nos préoccupations.** Nous avons donc été reçus avec le représentant FO, mardi matin et grâce à une grande force de persuasion, nous avons **obtenu la levée définitive de ces avertissements ainsi que la récupération de tous les droits (notamment la prime d'équipe) Mais que de péripéties pour enlever ces sanctions !**

Cette situation avait assez duré. Les agents veulent se sentir « protégés » par les syndicats et nous ne devons pas personnaliser notre combat mais plutôt répondre aux revendications et aux besoins de nos collègues, en vrais représentants du personnel que nous sommes, et c'est donc ce que nous avons fait en prenant nos responsabilités.

C'est aussi dans cet esprit, que la section CFDT de Paris 11, et malgré nos différences, souhaite apporter toute sa solidarité à Maria, représentante CGT du centre, dans le respect des droits et des devoirs de l'engagement syndical afin que cette histoire trouve enfin une issue à cette affaire et que le climat social s'apaise.

La dynamique conventionnelle : quèsaco ?

Suite à une action juridique initiée par un syndicat dans un centre parisien, la DOTC sud renégocie tous les régimes de travail actuels afin de se mettre en conformité avec la loi (notamment celle du 20 août 2008) et si possible signer des accords.

A Paris 11, c'est purement juridique dans la mesure où le régime actuel est tout à fait légal mais signer cet accord, vous « protège » pour 18 mois au minimum. **C'est pourquoi, la CFDT vous invite à participer à la consultation et d'exprimer votre choix**, car sinon vous laisseriez la possibilité à la direction de choisir unilatéralement. Par exemple, le choix pourrait être de vous faire travailler 6jrs/7 sans plus aucun repos de cycle : et ça serait légal. De plus, la CFDT s'est positionnée sur le scénario 1 en sachant que les repos de cycles pourront être redéployés à l'intérieur des 4 semaines telles que demandés lors d'un groupe de travail.

La réorganisation

Comme vous le savez, une nouvelle réorganisation est prévue pour le 14 février 2011. La DOTC sud a décidé la ré-individualisation des quartiers, en revenant à l'adage « 1 facteur, 1 quartier » Sur ce point, la CFDT l'a déjà dit, nous n'avons aucun a priori à partir du moment où l'emploi demeure à la hauteur des besoins et surtout que les quartiers soient le plus équilibré possible. Cependant, et afin de bien déconnecter les 2 sujets : régimes de travail et réorganisation (le calendrier est élaboré comme cela), la CFDT commencera très bientôt à entrer dans le vif du sujet de la réorganisation. Cela signifie que nous formulerons des revendications fortes, après en avoir débattu avec vous lors d'HMI que nous ne tarderons pas à organiser.

Comme vous le voyez, le futur se construit dès aujourd'hui. Très vite, il faudra faire face à cette nouvelle réorganisation pour laquelle il sera essentiel de connaître le projet le plus tôt possible, pour que vous puissiez faire des propositions.

Depuis toujours, la CFDT a pris ses responsabilités et continuera à le faire sans concession mais également sans démagogie. Les enjeux sont actuellement très importants et ils impliquent une prise de conscience collective afin de peser efficacement sur les futures décisions de la Poste. La « santé au travail » est prioritaire pour la CFDT et nous ne transigerons jamais avec le risque qu'une organisation trop tendue nuise au « bien-être » des salariés.

La CFDT désire vivement que le temps consacré à cette future réorganisation soit bien utilisé. Nous souhaitons vraiment avoir un timing différent, plus propice aux enjeux actuels. Il faudra que la direction réponde à des revendications très fortes pour la suite (cadrage de la sécabilité, engagement sur le déménagement, solutions pour les inaptes,...)

**Contester, proposer, négocier,
c'est ça la CFDT !**